



Association sportive du collège de PERON 2026-27



Horaires des entraînements

(Cf. planning ci-dessous).

Des sorties extérieures et compétitions ont lieu le mercredi et ont des horaires spécifiques à définir.

Horaires	Activités	Lieux d'entraînement	Enseignant
MARDI	 TENNIS DE TABLE	Salle polyvalente	M. GODEZENNE
	13h-13h50  VOLLEY-BALL	Gymnase	Mme CORNU
	 ESCALADE	Gymnase	Mme CHAPEZ et Mme HOCQUAUX
	16h05-17h  BADMINTON	Gymnase	Mme HOCQUAUX
MERCREDI	13h-15h  ESCALADE	Gymnase	M. GILBERT
	 BADMINTON	Gymnase	Mme CORNU et M. GODEZENNE
	à définir  PLEIN-AIR	Sites extérieurs	M. MATHONNET et Mme CHAPEZ
VENDREDI	13h-13h50  TENNIS DE TABLE	Salle polyvalente	M. MATHONNET
	 BADMINTON	Gymnase	Mme HOCQUAUX
	16h05-17h  FUTSAL	Gymnase	M. GILBERT
Début des activités à partir du 22 Septembre 2026			

MODALITES d'INSCRIPTION :

Ramener le dossier d'inscription

COMPLET :

- Fiche d'inscriptions complétée et Signée ;
- Cotisation.

Le mercredi 16 Septembre au gymnase de l'Annaz (PERON).
(longue attente possible !)

Possibilité de ramener ce dossier en salle polyvalente du collège entre 13h et 13h50 le Vendredi 18 Septembre et Lundi 21 Septembre.

(Les inscriptions seront possibles tout au long de l'année selon les places disponibles.)

Informations importantes :

Tout dossier incomplet sera refusé. Une même licence autorise la pratique de plusieurs activités. **Certaines activités sont limitées en nombre de pratiquants**

Les licenciés ont une carte de priorité à la cantine **POUR LEUR(S) JOUR(S) D'ENTRAINEMENT SEULEMENT.**

Le service de demi-pension ne fonctionne pas le mercredi. Les élèves souhaitant rester au collège pourront apporter de quoi manger et auront accès à un lieu couvert. Ils devront manger calmement et nettoyer leurs salissures éventuelles.

Les règles de vie et d'hygiène demandées lors des cours d'EPS restent complètement valables dans le cadre de l'AS : assiduité aux entraînements ; respect des règles de vie ; port d'une tenue de sport adaptée à l'activité pratiquée ; et respect des règles spécifiques à l'installation sportive.

Ces règles s'appliquent également aux transports et aux compétitions hors du collège de Péron.

En cas de non-respect répété de ces règles, un enseignant pourra demander au Président de l'association sportive l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève pour une ou plusieurs activités (sans remboursement de cotisation).



Association sportive du collège de PERON 2026-27



Informations (de l'élève) :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Numéro(s) de téléphone à joindre en cas d'urgence : -

Cochez en cas d'accord

- ☐ autorisation les professeurs responsables à présenter mon enfant à un médecin en cas de soins urgents ;
- ☐ autorisation aux membres de la communauté éducative du collège de Péron à photographier mon enfant mineur, et à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises, notamment sur le site internet du collège et ce, à titre gratuit.

Activité(s) souhaitée(s)

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

(classer les activités souhaitées par ordres
de préférences : 1 ;2 ;3.....)

Horaires		Activités	
MARDI	13h-13h50	TENNIS DE TABLE	
		VOLLEY-BALL	
		ESCALADE	
	16h05-17h	BADMINTON	
MERCREDI	13h-15h	ESCALADE	
		BADMINTON	
	à définir	PLEIN-AIR	
VENDREDI	13h-13h50	TENNIS DE TABLE	
		BADMINTON	
	16h05-17h	FUTSAL	

Cotisation (Cocher la case correspondante à votre situation)

Veuillez cocher votre situation (une seule croix) :

- ☐ Mon enfant était à l'AS l'année dernière et habite à Thoiry ou Péron. Ma cotisation s'élève à **17€** (pas de tee-shirt)
- ☐ Mon enfant était l'AS l'année dernière et n'habite pas à Thoiry ou Péron. Ma cotisation s'élève à **20€** (pas de tee-shirt)
- ☐ 1^{ère} inscription à l'AS et réside à Thoiry ou Péron. Ma cotisation s'élève à **27€** (tee-shirt inclus)
- ☐ 1^{ère} inscription à l'AS et ne réside PAS à Thoiry ou Péron. Ma cotisation s'élève à **30€** (tee-shirt inclus)

Privilégiez un chèque bancaire à l'ordre de l'AS du collège de Peron, les chèques Jeunes01 (voir modalités) ou à défaut un paiement en espèce.

**Vous pouvez cotiser
avec les chèques
Jeunes01 !**

Signature d'un(e) responsable légal(e) :